



# PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : **Vendredi 13 octobre 2023 à 18h30 à l'Astragale**

---

Présidence : **Daniel FONTENIAUD**

---

Présents : Luc BRUDER - Jean-Marie COPPI - Roland COQUARD - Jean-François GONDELLIER - - Michel NAGEOTTE - Christian PERDU - Christian RENIER - Alain RICHARD - Daniel ROLET - Emmanuel SAILLARD - Michel SORNAY – Noël VALOT - Thierry WANIART - Haithem ZAIED

---

Excusés : Patricia BEAURENAUD - Stéphane BONARDOT - Christophe CAILLIET - Daniel DURAND (*représenté par Noël VALOT*) - Fabrice JACQUES - Thierry MUNINGER - Joëlle PARISOT - Bernard PAUTONNIER -- Christophe NOGUES - Philippe PRUDHON - Jacques QUANTIN (*donne pouvoir à Alain RICHARD*) - Françoise VALLET

---

Assistent à la séance : Bernard CARRE (*Président de la CRSOE*) - Pierre-Marie DANDRAU – Latif ERGIN (*Commissaire aux Comptes - en partie en visio-conférence*) – René FRANQUEMAGNE - Sébastien IMBERT – Laurent KLIMCZAK - Alain SCARAMAZZA - Vincent SZMATULA – Nicolas VUILLEMIN (excusé)

---

En préambule, Daniel FONTENIAUD revient sur l'arrivée récente de Pierre-Marie DANDRAU, nouveau Directeur Général Adjoint, puis lui cède la parole afin que ce dernier puisse se présenter.

Les membres du Conseil d'Administration souhaitent la bienvenue à Pierre-Marie DANDRAU ainsi qu'une belle intégration au sein des équipes bénévoles et salariées.

## 1 - APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- **Réunion du Conseil d'Administration du 8 septembre 2023, publié le 14 septembre 2023**  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité
- **Réunion du Conseil d'Administration visio 18 septembre 2023, publié le 5 octobre 2023**  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité
- **Réunion du Bureau du 26 septembre 2023, publié le 6 octobre 2023**  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité
- **Réunion du Conseil d'Administration du 11 octobre 2023, publié le 12 octobre 2023**  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

## 2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

### 2.1 – POINT SUR LES LICENCES AU 11/10/2023

Daniel FONTENIAUD présente les statistiques au niveau des licences de date à date entre le 11 octobre 2022 et le 11 octobre 2023. Il indique une hausse de 8,2 % dans le cadre de l'enregistrement par rapport à l'année dernière avec 91.220 licences enregistrées à ce jour (**Annexe 1**).

### 2.2 – POINT INAUGURATION DE L'ASTRAGALE

Jean-François GONDELLIER fait le point sur les préparatifs de l'Inauguration de l'ASTRAGALE des vendredi 3 et samedi 4 novembre prochains. Les invitations ont été envoyées le mardi 10 octobre dernier.

### 2.3 – POINT TRAVAUX EN COURS À L'ASTRAGALE

Jean-François GONDELLIER dresse un état des lieux des derniers travaux en cours au niveau de l'ASTRAGALE. Ainsi, il précise que :

- Les **Bornes Electriques sur le Parking Visiteurs** seront prochainement opérationnelles. Le Consuel a été réceptionné ce lundi 9 octobre et il reste désormais à contractualiser avec ENEDIS pour l'alimentation électrique de ces bornes.
- Les **Terrains de Foot5** sont désormais terminés. Il ne reste plus que l'enrobé à positionner autour de ces équipements sportifs dont la réception est également à programmer.
- **Bâtiment du CAMPUS et de l'AGORA** : les travaux se poursuivent selon le calendrier programmé. La réception des travaux est programmée pour la fin du mois de décembre (*semaine 51*).
- Un **bloc sanitaires extérieur** sera positionné entre la Halle Futsal et le terrain 1998. Cette installation est programmée d'ici la fin du mois de novembre.

## 3- PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 NOVEMBRE 2023

### 3.1- POINT LOGISTIQUE

Vincent SZMATULA présente un état des lieux de l'état d'avancement de la préparation de l'Assemblée Générale de la Ligue qui se tiendra le 4 novembre prochain à l'UFR STAPS. 190 délégués prendront part aux votes (*156 délégués représentant les clubs régionaux et 34 délégués représentant les clubs de District*).

### 3.2- PRÉSENTATION DES COMPTES 2022/23

Christian PERDU présente les éléments financiers relatifs à la saison 2022-2023 (**Annexe 2**). A l'issue de sa présentation, le Trésorier laisse la parole au Commissaire aux Comptes.

### 3.3- INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Latif ERGIN, commissaire aux comptes, précise que les comptes présentés ont déjà été audités par le cabinet dans le courant du mois de septembre dernier. Il précise que le suivi budgétaire était très important dans le nouveau modèle économique dans lequel la Ligue s'est inscrite. Dans une nouvelle configuration, il convient de redoubler de vigilance les premières années. La Ligue n'est pas en difficulté financière mais il faudra veiller aux dépenses dans les saisons à venir. Ces comptes, réguliers et sincères, pourront être approuvés le jour de l'Assemblée Générale le 4 novembre prochain sans réserve si le Conseil d'Administration arrête les comptes ce jour.

### 3.4- ARRÊTÉ DES COMPTES 2022/23

A la suite de la présentation et de l'intervention du Commissaire aux Comptes, les membres du Conseil d'Administration échangent sur les comptes 2022-2023. A l'issue, le Conseil d'Administration :

- Arrête à l'unanimité les comptes pour la saison 2022-2023 (*Christian PERDU, en tant que Trésorier, ne prenant pas part au vote*)

Les comptes seront soumis au vote de l'Assemblée Générale le 4 novembre 2023.

### 3.5- PRÉSENTATION ET ARRÊTÉ DU BUDGET 2023/24

Christian PERDU présente la proposition de budget prévisionnel pour la saison 2023-2024, budget déficitaire à hauteur de 249 984 € (**Annexe 3**). A la suite de la présentation, les membres du Conseil d'Administration échangent sur le budget 2023-2024 en présence du Commissaire aux Comptes. Ce dernier indique que ce déficit est relativement contenu et qu'il faudra le suivre dans un contexte particulier.

A l'issue, le Conseil d'Administration :

- Arrête à l'unanimité le budget prévisionnel pour la saison 2023-2024 (*Christian PERDU, en tant que Trésorier, ne prenant pas part au vote*).

Ce budget sera soumis au vote de l'Assemblée Générale le 4 novembre 2023.

### 3.6- EXAMEN ET MODIFICATIONS DES TEXTES

Jean-Marie COPPI présente les propositions de modification des textes à venir (**Annexe 4**).

Celles-ci concernent :

- Des modifications statutaires concernant la composition de l'AG et la représentation des clubs, ainsi que les attributions du Conseil d'Administration
- Le Règlement Intérieur : représentation des membres du Conseil d'Administration et du Bureau
- Les Règlements Généraux :
  - o Le statut de l'arbitrage
  - o Le statut des éducateurs
  - o Les compétitions jeunes

Ces modifications seront présentées lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité ces propositions de modifications de textes qui seront soumises au vote de l'Assemblée Générale du 4 novembre prochain.

### 3.7- INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA CRSOE

Bernard CARRE, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (CRSOE) intervient afin d'informer les membres du Conseil d'Administration de la tenue de la réunion de la commission qu'il a présidé ce vendredi 13 octobre en matinée.

L'objectif de cette réunion qui s'est tenue par visioconférence était d'examiner les candidatures reçues :

- En vue d'examiner les candidatures proposées par le Président concernant 2 postes vacants au Conseil d'Administration (*le poste vacant du Médecin ne sera pas concerné*)
- En vue de l'appel à candidatures concernant le binôme Délégué par tranche de 50.000 licenciés intégrant la Délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales 2023/2024.

Aussi, il informe les membres du Conseil d'Administration :

- Que pour les 2 postes vacants, la Commission a validé les candidatures de :
  - Nicolas VUILLEMIN
  - Marylin GRANDVOINNET
- Que pour le binôme Délégué par tranche de 50.000 licenciés, un seul binôme s'est présenté.

-> pour les candidatures en binôme de la délégation de Ligue pour les Assemblées Fédérales 2022-2023, la Commission a validé :

Binôme Délégué par tranche de 50.000 licenciés

- Jean-Marie COPPI (*Titulaire*)
- Alain RICHARD (*Suppléant*)

Le Conseil d'Administration remercie Bernard CARRE et les membres de la CRSOE.

### 3.8- DÉSIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES (ET D'UN SUPPLEANT) POUR UNE DUREE DE 6 ANS

Le mandat du Commissaire aux Comptes arrive à échéance.

Le Conseil d'Administration soumettra au vote de l'Assemblée Générale le 4 novembre prochain la désignation d'un Commissaire aux Comptes et d'un Suppléant pour une durée de 6 ans au vote de la prochaine Assemblée Générale.

Aussi, il sera proposé comme Commissaire aux Comptes : Latif ERGIN (*Cabinet Mazars*) et comme suppléant Alain CHAVANCE (*Cabinet CBA*).

### 3.9- VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 NOVEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 4 novembre prochain (**Annexe 5**).

## 4- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL INTERNE DU BUREAU DU 13 JUIN 2023

Jean-Marie COPPI fait lecture du Procès-verbal interne du Bureau au 13 juin 2023. Il indique que lors de ce Bureau il a été validé le principe de mettre un véhicule Volkswagen à disposition du Président à compter de la saison 2023/2024.

Le Conseil d'Administration approuve ce procès-verbal à l'unanimité (*le Président Daniel FONTENIAUD ne prend pas part au vote*).

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la convention de mise à disposition d'un véhicule Volkswagen Tiguan à compter du 3 juillet 2023 au bénéfice de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue.

Le Président,

Le Secrétaire Général

Daniel FONTENIAUD

Jean-Marie COPPI